



Nom et coordonnées de l'école :  
ECOLE MATERNELLE  
18 rue St Denis  
33490 SAINT MACAIRE

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE**

Du Mardi 26 MARS 2024

**Circonscription SUD ENTRE DEUX MERS**

**Présidente - directrice d'école : Mme LATASTE**

**Présents :**

Equipe enseignante :	Mme LATASTE Cécile Mme RIVIERE Maryline
ATSEM :	Mme ANTONUTTI Emilie
Equipe municipale :	M. GERBEAU Cédric Mme LETELLIER Amandine
DDEN :	---
Représentants Parents d'Elèves	Mme GORRY Virginie Mme PATTÉE Aurore Mme SIMAC Amélie Mme BROZOVA Zora
Responsable périscolaire CVLV	Mme GAURY Angélique

**Excusés :**

M. SACHER (IEN)  
Mme NITARO Léa (psychologue scolaire)  
M. SCARAVETTI Dominique (adjoint chargé des affaires scolaires)  
Mme BELLOIR Rozenn (conseillère municipale)

***Début du conseil d'école : 18 heures***

**1. Hygiène et sécurité**

**Vigipirate :**

Plan VIGIPIRATE au niveau "Urgence attentat" (le niveau le plus élevé)

**Exercices sécurité :**

**Incendie** : 2<sup>ème</sup> exercice réalisé le 25 mars 2024- Exercice inopiné pour une classe sur les deux. Évacuation en 1 minute et 46 secondes en bon ordre.

**PPMS :**

- Le PPMS attentat-intrusion n'a pas été réalisé dans les conditions prévues. En effet, le 7 novembre 2023, une alarme d'origine inconnue nous a obligés à évacuer les élèves vers le point de repli. Cette évacuation, inopinée et sur le temps de sieste, s'est avérée compliquée et nous a permis de mesurer l'efficacité de notre plan de mise en sécurité, d'en connaître les points à améliorer :

- Connaissance du protocole d'évacuation → relecture par tous les adultes de l'école
- Impossibilité d'accéder à la chapelle de par la présence de verrous verrouillés depuis l'intérieur-→ retrait des verrous par la Maison de Retraite
- Questionnement sur l'absence de porte extérieure dans le dortoir qui est la pièce la plus éloignée de l'école dans laquelle dorment les élèves les moins autonomes → mail envoyé à la mairie en suivant, pas de retour à ce jour.

Un deuxième exercice sera effectué en mai 2024 avec l'école élémentaire. Les élèves en seront avertis.

- L'exercice Risque Majeur sera réalisé le jeudi 28 mars 2024 avec une mise à l'abri dans la salle de jeux.

### Visites médicales PMI-Médecine scolaire :

Une orthoptiste est venue vérifier la vue des élèves de PS le jeudi 14 mars 2024. Les bilans ont été donnés aux parents. Certains élèves de GS rencontreront le médecin scolaire en fin d'année si celui-ci le demande. Les dates de visites ne sont pas connues.

## **2. Projets, fonctionnement et investissements communaux**

Remerciements aux élus municipaux et aux agents techniques pour les divers travaux réalisés pendant les vacances et le mercredi.

L'intégralité des lumières de l'école a été modifiée. L'éclairage est désormais à LED avec minuterie et détecteurs de présence et de luminosité dans les parties communes. L'orientation et la luminosité sont sans doute à régler dans les couloirs et le petit toilette du fond.

Les agents du service technique sont venus le vendredi 15 mars pour mesurer les fenêtres de la classe de Mme Lataste afin d'installer des stores bannes qui permettront de diminuer la température en période chaude.

Ces stores viendront en remplacement de la plantation d'un arbre qui était demandée par l'équipe enseignante.

M. le Maire indique que le devis vient tout juste d'être signé, d'un montant de 24000 euros.

Des tables de pique-nique avaient été demandées par les enseignantes. L'achat est-il envisageable ? Il en faudrait 3 ou 4 au moins pour pouvoir faire goûter les enfants par exemple, ou mener des activités en extérieur.

Un rack pour stocker les vélos de ceux qui viennent à l'école par ce moyen pourrait être envisagé à l'entrée côté cantine.

## **3. Projet d'école - Actions pédagogiques**

### Axe 1 : favoriser la réussite de l'élève en développant son autonomie

Il avait été évoqué lors d'un précédent Conseil que les GS puissent accéder au fonctionnement du self à partir du 8 janvier. Les agents de la cantine n'ayant pas reçu l'information, ce changement n'a pas été effectué ni en P3 ni en P4. Serait-il possible d'acter ce changement dès la rentrée de la période 5 ? Mme LETELLIER s'occupera de transmettre l'information au personnel de cantine.

### Axe 2 : éduquer à la citoyenneté : vivre ensemble et respecter son environnement

Les élèves participent une fois par période à 30 minutes d'atelier avec l'Aurigleta. Ils ont fabriqué un « gardien du potager » et des cabanes à insectes puis ont bénéficié d'une animation sur le compostage et le tri des déchets. Ils travailleront par la suite sur le goût puis sur la fabrication de cosmétiques à partir de plantes et enfin sur les oiseaux en relation avec les projets des deux classes.

Ces interventions représentent une dépense de 5400 euros par an pour la commune de St Macaire qui est la seule commune à solliciter l'association l'Aurigleta.

Un travail sur les émotions a été effectué en période 2 au travers d'albums jeunesse et des arts. Ce travail avait pour but d'aider les élèves à identifier et nommer leurs émotions pour qu'il s'en saisissent dans la gestion du quotidien. Un outil de gestion des conflits (= messages clairs) a été mis en place dans la classe de Mme Lataste.

Nous travaillons actuellement (période 4) sur les Jeux Olympiques, les sens et le handicap. Les élèves sont invités à effectuer différents parcours et jeux de motricité en étant privé d'un sens ou d'un membre. Ces jeux ludiques leur permettent de mieux comprendre les difficultés des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre nous visiterons l'école de chiens guides de Mérignac le jeudi 11 avril 2024.

### Axe 3 : développer une logique de parcours pour tous les élèves.

Pour clôturer le travail sur les émotions, les élèves ont assisté à un spectacle en décembre tiré de l'album « La couleur des émotions » de Anna Llenas.

Les deux enseignantes participent cette année à un plan de formation ayant pour but de favoriser la prise de parole chez les élèves. Dans ce cadre, les élèves de l'école ont :

- participé à la mise en place d'une pizzeria afin d'y travailler les compétences langagières tout en jouant.
- travaillé sur une histoire sans image (Ali Baba et les 40 voleurs dans la classe de Maryline RIVIERE et La fin de l'énorme crocodile dans la classe de Cécile LATASTE).

Des débats philo devraient également avoir lieu lors des prochaines semaines.

Nous avons profité de la mise en place de l'espace pizzeria, pour travailler sur l'Italie et la Sardaigne, espérant pouvoir rencontrer les visiteurs Sardes prévus pour le Carnaval de St-Macaire. Les élèves ont appris quelques mots d'italien, la classe de Mme Rivière a appris deux chants en Italien et celle de Mme Lataste a appris à danser la Tarentelle. Cette rencontre n'a malheureusement pas pu avoir lieu mais les élèves ont cuisiné de véritables pizzas la veille des vacances de février.

Éveil musical : les élèves de chaque classe ont la chance de bénéficier de ces interventions 1 semaine sur 2 par l'intermédiaire de l'école Ardilla. La CDC met à disposition des intervenants gratuitement. Jean-Philippe, l'intervenant, est habitué à ces tranches d'âges et s'adapte très bien, ses séances sont très appréciées.

Un décloisonnement GS a lieu les mardis en début d'après-midi avec pour but de travailler sur la résolution de problèmes mathématiques.

Les APC et les visites à la bibliothèque continuent au rythme annoncé lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole.

En période 5 nous travaillerons sur les oiseaux en collaboration avec le Museum d'histoire naturelle de Bordeaux, l'Auringleta et la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon.

#### La liaison GS-CP :

Nous avons partagé plusieurs moments avec la classe de CP et leur enseignante.

- fabrication des objets du marché de Noël
- partage des galettes des rois cuisinées par la classe de Mme RIVIERE
- séances d'EPS en commun (course relais)
- échange de lettres (invitations et remerciements)

Nous nous retrouverons en fin de période 4 pour une olympiade autour du handisport puis en période 5 pour des temps de lecture et la visite de l'école élémentaire.

Questions des parents : la répartition des CP sera-t-elle connue à l'avance ? Cela aiderait les familles à se projeter. Mme Lataste verra avec la Directrice de l'élémentaire.

#### « Parents, l'école vous accueille ! »

Toutes les écoles de l'Académie doivent organiser des événements invitant les parents à entrer dans les écoles du 8 au 12 avril 2024. Nous ne savons pas à ce jour si cette action pourra être menée et selon quelles modalités car nous sommes toujours en plan Vigipirate renforcé.

## **4. Calendrier du 3<sup>ème</sup> Conseil d'école de l'année**


3<sup>ème</sup> Conseil : mardi 25 juin 2024 à 18 heures

Pour chaque Conseil, les questions des parents sont à transmettre 1 semaine avant, afin que les enseignantes puissent y apporter des réponses approfondies, soit le mardi 18 juin 2024.

Fin du conseil d'école : 19H15.

Fait à St Macaire le 26 mars 2024

La Directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecole



La Secrétaire de séance :



T. RIVIÈRE